

Aurélie Couture

Maître-assistant associée en Sciences Humaines et Sociales à l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie

Chercheur associée au laboratoire PAVE (Profession Architecture Ville Environnement – École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux), associé au Centre Émile Durkheim UMR 5116 CNRS

Réaliser une recherche en immersion : retour d'expérience d'une doctorante actrice de la participation

Résumé :

Recherche et action touchant au domaine de la participation publique sont de plus en plus imbriquées : d'un côté, nombre de praticiens prennent part à des programmes de recherche, enquêtes ou publications qui alimentent la production scientifique ; de l'autre, les chercheurs sont fréquemment associés aux exercices participatifs en tant que grands témoins, évaluateurs ou garants, confortant les processus ou pointant leurs dysfonctionnements. S'il est attendu que ces derniers soient objectifs et impartiaux, leur posture au sein du processus et vis-à-vis de l'objet observé est à interroger. Comment porter un regard distancié sur un processus dont on est soi-même acteur ? Comment rester indépendant et objectif tout en étant investi dans une forme de prestation de service ? Ces questions seront ici abordées par l'analyse d'une expérience singulière : celle d'une doctorante coiffée d'une double casquette, à la fois chercheuse en position d'observation participante au sein d'une intercommunalité et chargée de mission impliquée dans l'action. De cette posture hybride découle un certain nombre de questions méthodologiques et d'éléments d'analyse qui seront exposés ici.

Abstract :

Research and action are becoming more and more connected in the field of public participation. Researchers are acting as witnesses, assessors and guarantors to consolidate processes or observe their dysfunctions, while many professionals are participating in research programs, surveys and publications to further scientific progress. If researchers are expected to be objective and impartial, their positioning raises questions : how to observe from a distance projects we are involved in ? How to remain independent while being invested in a service to another ? We will approach these questions from a unique perspective, that of a PhD student wearing two hats : researcher studying the practices of an intermunicipality through participative observation and also, project manager committed to action. We will be addressing certain methodological questions and elements of analysis that will be brought to light from this point of view.

Introduction

L'injonction participative à laquelle sont confrontés les politiques depuis une quinzaine d'années contribue à la multiplication des expériences d'association du grand public aux décisions qui le concernent, et ce en particulier dans le champ de l'urbain. Ce contexte constitue un terreau favorable à l'expérimentation de nouveaux dispositifs, de nouvelles méthodes d'animation des débats et de nouveaux processus décisionnels, moteur de renouvellement des pratiques professionnelles autant que cadre d'observation privilégié pour les chercheurs qui y lisent les signes d'une évolution sociétale en marche. Ceux-ci ne s'emparent pourtant du thème de la participation qu'une vingtaine d'année après son émergence dans les pratiques, comme objet périphérique d'abord, de plus en plus central à mesure que se déploient les expériences, et ce dans de nombreuses disciplines : aménagement du territoire, science politique, sociologie et, dans une moindre mesure, droit, histoire, anthropologie et philosophie politique (Bacqué, Sintomer, 2011). L'émulation scientifique qui entoure le sujet s'accroît avec la mise en place de structures de recherche dédiées, telles que le groupement d'intérêt scientifique « démocratie et participation » créé en 2009 et le récent Centre de recherche CONNECT (CONcertation, Négociation, Environnement, Conception et Territoires) rattaché à l'ESSEC. Ces structures se caractérisent par leur approche interdisciplinaire et leur ancrage dans la réalité des pratiques, à la fois singulières et porteuses de problématiques communes. Leurs membres sont au contact des acteurs de la participation (citoyens, professionnels, institutionnels, élus) non seulement par le biais de leurs travaux mais également par leurs contributions aux réflexions partagées et aux pratiques en tant que tiers garants, grands témoins ou évaluateurs. C'est en particulier de cette forme « active » d'association des chercheurs aux pratiques que nous débattons ici.

S'il est attendu du chercheur associé aux processus participatifs qu'il soit neutre et objectif, sa posture vis-à-vis de l'objet observé, analysé et garanti n'est pas sans poser question : comment porter un regard distancié sur un processus dont on est soi-même acteur ? Comment maintenir son indépendance et son objectivité tout en collaborant avec les personnes impliquées, institutionnels ou citoyens ?

Autant de questions auxquelles nous avons été nous-même confrontée en tant que doctorante immergée durant trois ans au sein d'une intercommunalité, la Communauté urbaine de Bordeaux, dont nous avons cherché à appréhender les évolutions structurelles dans un contexte marqué par le développement de pratiques participatives originales¹. Recrutée en tant que « chargée de mission participation » dans le cadre d'un dispositif CIFRE, nous avons été amenée à prendre part à l'action que nous cherchions à analyser, posture singulière porteuse d'un certain nombre de questions méthodologiques, pratiques, éthiques qu'il s'agira ici d'éclairer. Celles-ci se sont posées pour nous-même autant que dans le cadre des démarches participatives observées, dont plusieurs impliquaient une collaboration avec des chercheurs mobilisés en tant que tiers. Notre propos portera sur ces deux aspects de notre recherche : ses conditions de réalisation d'abord, leurs biais et leurs apports ; les observations qui en découlent ensuite concernant les relations entre chercheurs et acteurs de la participation, deux groupes que nous avons côtoyés de près et dont nous avons pu analyser les interactions.

¹ Élaboration d'une Charte de la participation par le Conseil de développement de l'agglomération, mise en œuvre de démarches expérimentales sur des sujets non-réglementaires tels que la gestion de l'eau ou des déchets, ou l'élaboration d'un projet métropolitain visant à anticiper le développement du territoire à moyen terme

Les problématiques propres au chercheur observateur-participant

Nous intégrons les services de la Communauté urbaine de Bordeaux (Cub) en 2010, alors que l'institution cherche à la fois à développer des liens avec le monde de la recherche et à accroître l'implication des habitants et usagers du territoire dans les projets relevant de ses compétences dans une logique de gouvernance métropolitaine partagée. Nous sommes recrutée par le biais d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE), afin d'accompagner la structuration des pratiques participatives à deux niveaux : en contribuant activement à leur mise en œuvre d'un côté ; en adoptant une posture critique de l'autre, de manière à alimenter les réflexions de fond quant au sens (dans la double acception du terme) à donner à l'action.

Ce positionnement est déterminant pour le choix de notre objet de recherche et la formulation de notre thèse. Il nous apparaît en effet pertinent d'en tirer parti pour analyser le système de l'intérieur, décrypter les jeux d'acteurs et les processus, comprendre les logiques politiques, professionnelles, culturelles en jeu au sein de l'institution et dans son rapport au territoire (Couture, 2013). Pour ce faire, nous faisons le choix d'utiliser une méthode d'enquête ethnographique basée sur l'observation participante. Cela implique d'occuper un rôle social dans le milieu étudié, soit de prendre part à l'action de manière à être au plus près des acteurs et de leurs pratiques. Trois difficultés se présentent alors qui sont à souligner : l'intégration au terrain (comment être accepté par les acteurs ?) ; le positionnement de l'analyse vis-à-vis de l'institution (jusqu'où faire porter le regard critique ?) ; le biais lié à notre inévitable influence sur le terrain étudié (comment analyser une situation dont on est soi-même acteur?).

De l'intérêt de « se fondre dans la masse »

Décidé en 2008 suite à l'installation d'un nouvel exécutif communautaire et à l'instauration d'une délégation politique dédiée à la participation, le recrutement d'agents chargés de porter et de promouvoir cette pratique en interne n'est entériné qu'un an plus tard avec l'intégration d'un premier chargé de mission que nous rejoignons l'année suivante. Spécialiste du pilotage et de la gestion publique plus que de la participation, celui-ci nous associe d'emblée aux actions qu'il conduit alors (engager des démarches visant à expérimenter les principes de la récente Charte de la participation et animer son instance de suivi), et nous introduit auprès des agents avec qui il collabore en tant que doctorante chargée d'observer les pratiques et de contribuer à leur mise en œuvre. Si les réactions sont à la curiosité plus qu'à la méfiance, ce premier contact avec le terrain met en exergue l'inconfort de notre posture qui nous interroge doublement : comment légitimer notre rôle de chargée de mission participation, étant novice en la matière ? Comment éviter le biais de l'observateur observé et potentiellement manipulé par la mise en scène des discours et des situations ?

La solution nous apparaît rapidement : à la manière de William Foote Whyte étudiant la vie d'un quartier italien de Boston en s'y installant lui-même (Whyte, 1943), nous tentons de nous intégrer au milieu en y exerçant un rôle social, soit dans notre cas en faisant valoir notre professionnalité de manière à faire oublier notre condition de chercheuse. Nous nous documentons pour ce faire sur les expériences et les méthodes de participation, et nous formons surtout de manière empirique au contact des professionnels de la participation que nous côtoyons (agents et consultants extérieurs). Dès 2011 survient en outre une réorganisation des services communautaires qui nous laisse seule en charge des questions de participation durant 10 mois, une période bénéfique qui nous permet de gagner en assurance et en indépendance. Nous sommes alors confrontée seule à nos interlocuteurs auprès de qui nous faisons

principalement valoir notre rôle de chargée de mission sans nécessairement mentionner notre condition, quelque peu encombrante, de chercheuse. L'objectif est ainsi d'être reconnue par les acteurs comme l'une des leurs et d'accéder à ce qu'Alain Touraine décrit comme « *la compréhension de l'autre dans le partage d'une condition commune* »². Cette stratégie s'avère payante puisque nous sommes rapidement considérée comme une professionnelles et naturellement associée aux pratiques, ce qui nous permet d'observer les interactions, les points de blocage et les stratégies déployées par les acteurs. Nous procédons toutefois par omission plus que par réelle volonté de dissimulation, jouant ponctuellement de notre posture de chercheuse afin de solliciter des informations ciblées ainsi que des entretiens visant à confronter les points de vue. Si certains acteurs ont déjà connaissance de notre identité de doctorante, d'autres le découvrent plus tardivement sans pour autant se sentir trahis ni menacés ; tous font preuve à notre rencontre d'une attitude bienveillante et collaborative.

Une inéluctable influence sur le terrain

Positionnée sur le terrain en tant que professionnelle, nous jouons un rôle opérationnel plutôt que d'évaluation ou de conseil généralement dévolu au chercheur. Cela correspond au contrat passé avec la Cub et au parti pris de notre méthode d'analyse, mais induit toutefois un double biais qu'il est nécessaire de souligner : celui de la distance au terrain d'abord, et de la difficulté à analyser un milieu dont on est soi-même partie prenante ; celui de l'inévitable influence du chercheur en situation d'observation participante (voire de participation observante) sur le terrain étudié ensuite.

La question de la distanciation est partiellement résolue par le choix d'implications différenciées dans les démarches participatives étudiées, correspondant aux trois rapports au terrain propres à l'observation participante décrits par Patricia et Peter Adler (1987) : une posture « immergée » pour deux démarches dont nous prenons pleinement part à l'organisation et à la mise en œuvre du début à la fin ; une posture « active » dans le cadre de trois exercices participatifs auxquels nous sommes invitée à contribuer de manière ponctuelle ; une posture « périphérique » pour quatre autres démarches que nous suivons de manière distanciée. Cela nous permet d'analyser plus librement les processus desquels nous sommes absents. Notons que la prise de recul vis-à-vis du terrain est également facilitée par une contribution moindre à l'activité de la Cub lors des dix derniers mois de la recherche, consacrés à la rédaction de la thèse.

Le biais lié à l'influence de notre activité opérationnelle et de notre apport réflexif sur les pratiques observées, s'il est à souligner, est ensuite à pondérer au regard du mode de fonctionnement d'une institution comme la Cub. Les questions de participation y sont traitées par une cellule constituée de deux agents (dont nous-même) placée au sein d'une direction plus largement en charge du développement durable, et par deux membres de la direction du Conseil de développement durable de l'agglomération (C2D). Elle est politiquement portée par une vice-présidente dédiée ainsi que par le Président de l'institution lui-même, alors particulièrement sensible au sujet³. Les démarches opérationnelles sont enfin placées sous la responsabilité de chefs de projet issus des directions sectorielles, chargés du pilotage global des opérations auxquelles s'applique la participation des habitants. Autant d'acteurs qui collaborent à la mise

² En commentaire de l'ouvrage de William F. Whyte

³ La période étudiée, de 2010 à 2013, recouvre le mandat politique de l'élus socialiste Vincent Feltesse à qui succède en 2014 l'UMP Alain Juppé

en forme et à l'évolution des pratiques, au milieu desquels notre voix n'est qu'une parmi d'autres. Aussi notre influence sur les pratiques n'est-elle en réalité que marginale, et ne remet nullement en cause les résultats de nos travaux. Cette limite méthodologique est dès lors à considérer comme une condition *sine qua non* d'accès à des connaissances originales qui n'auraient pu être mise en lumière autrement.

Le choix d'une analyse constructive

La question était prégnante au début de notre recherche : comment gérer le fait d'être salariée de l'organisation qui constitue le sujet de notre étude ? Nous risquions en effet de mettre à jour des dysfonctionnements qu'il serait malaisé de pointer dans la rédaction de la thèse. Aussi imaginions-nous par avance que le passage à l'écrit serait problématique et nécessiterait la plus grande adresse syntaxique. Nous craignions en outre le risque d'autocensure pointé par Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot dans l'ouvrage méthodologique qu'ils consacrent à leur étude de la grande bourgeoisie : « *Savoir que l'on va être lu par la plupart des personnes qui fournissent la matière principale de la recherche est une perspective assez angoissante (...) susceptible de produire des phénomènes d'autocensure regrettables du point de vue de la recherche.* » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2013, p.122). Dans notre cas, cette difficulté est en grande partie surmontée par le prisme adopté pour l'analyse. Nous faisons en effet le choix d'une étude de type monographique, visant non pas à évaluer les pratiques participatives de la Cub vis-à-vis d'un cadre normatif ou d'expériences menées par d'autres, mais à comprendre leur influence sur l'organisation institutionnelle et ses acteurs. Nous adoptons ainsi une posture constructive plus que critique, de manière à mettre en exergue le potentiel de transformation territoriale, politique et sociale de la participation au niveau intercommunal plutôt qu'à déconstruire des pratiques inévitablement porteuses de biais démocratiques contestables. L'immersion dans les services communautaires y est sans doute pour beaucoup, nous amenant inéluctablement à nous approprier les orientations de l'institution en faveur du développement qualitatif et durable de la participation publique.

Si nous nous interrogeons lors de la rédaction de la thèse quant aux réactions qui seraient celles de nos lecteurs-acteurs des cas évoqués, cela relève plus de l'anticipation de la critique que de l'appréhension de leurs foudres⁴. L'écriture se révèle néanmoins problématique sur le plan de la forme plutôt que du fond. Il s'agit de décider de la tournure à adopter en fonction du destinataire de l'analyse, dont notre double casquette de doctorante/chargée de mission perturbe pour un temps la lisibilité : faut-il rendre notre thèse accessible à nos collègues de la Cub afin qu'elle puisse servir l'évolution des pratiques ? Ou s'agit-il de réaliser un travail purement académique au risque de le rendre hermétique aux non-universitaires ? Nous optons finalement pour un moyen terme, par un double effort de clarification des concepts utilisés (en pensant à l'acteur) et d'explicitation de l'organisation de l'institution étudiée (en pensant au chercheur). Notre propos se décompose *in fine* en trois parties : la première met en lumière le lien historique qui unit participation et développement territorial, et interroge sa spécificité au niveau intercommunal ; la seconde montre le rôle de l'impulsion politique dans la structuration des pratiques de la Cub, reposant sur l'orchestration de l'action plus que sur l'injonction ; la troisième met enfin en exergue le processus de professionnalisation à l'œuvre, qui laisse présager d'une évolution durable des modes de faire vers plus d'ouverture et de transparence.

⁴ Ni les unes, ni les autres ne sont *in fine* présentées puisque, à notre connaissance, très peu d'agents ont lu notre thèse ou même se sont intéressés à ses résultats.

On peut toutefois s'interroger sur les apports effectifs de notre thèse pour la Cub. Celle-ci analyse en effet les ressorts d'une évolution en marche plus qu'elle ne propose une évaluation des pratiques ni des pistes d'amélioration. Notre apport est pourtant bien réel du moins à deux niveaux : par notre contribution aux débats internes relatifs aux questions de participation d'un côté, par la valorisation des pratiques de l'institution de l'autre, grâce à la diffusion de nos travaux dans le cadre de publications et colloques nationaux. Notre contribution aux pratiques de la Cub nous permet en outre d'apporter ici un éclairage sur les relations entre acteurs de la participation et chercheurs, dont nous avons pu éprouver les difficultés qui, sommes toutes, ne sont pas si éloignées de celles que nous avons nous-même rencontrées dans le cadre de notre posture de doctorante impliquée dans l'action.

Chercheurs et acteurs de la participation, une collaboration réflexive

Chercheurs et acteurs (professionnels, élus, usagers) interagissent classiquement autour d'études ou d'enquêtes impliquant des relations commanditaire/prestataire ou observateur/observé. Le champ de la participation a toutefois cela de spécifique qu'il occasionne d'autres rapports, liés à l'implication de chercheurs dans les démarches participatives en tant que tiers garants d'un côté, à l'essor des réseaux et communautés de pratiques qui réunissent acteurs et chercheurs autour de réflexions partagées de l'autre.

Des acteurs diversifiés

Comme esquissé plus haut, les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la participation au sein de la Cub sont multiples, disposant de niveaux d'action et d'expertises variés.

Ce sont d'abord des élus qui portent cette pratique. Le Président de la Cub se montre particulièrement volontariste, créant dès son investiture une délégation politique *ad hoc*, faisant du Conseil de développement un acteur clé de la démocratie locale, impulsant l'élaboration d'une Charte et la mise en œuvre de démarches expérimentales portant sur des sujets d'agglomération et amenant ainsi les différents vice-présidents en charge des politiques sectorielles à « se frotter » à la participation. Si le rôle de l'élue déléguée à la thématique est quelque peu minoré par l'implication directe du Président, sa présence sur le terrain et auprès des services communautaires contribue à la légitimer et à la promouvoir.

Les agents impliqués dans les processus participatifs sont ensuite de deux types, spécialistes de l'aménagement du territoire ou des services publics d'un côté, de la participation de l'autre. Les premiers sont responsables de l'association des habitants au même titre que de toute étape afférente à la gestion de projet. Leur degré d'implication dans le processus dépend de la configuration d'acteurs associés à son pilotage : plus les spécialistes de la participation sont nombreux (consultants extérieurs, agents en charge de la participation, Conseil de développement), plus la distance est grande. Quoiqu'il en soit, l'appréhension des effets positifs de la participation sur leur activité (la « mise à l'agenda » de certains sujets, une meilleure compréhension des enjeux auxquels sont confrontés les élus, une montée en compétence des parties prenantes) contribue à l'appropriation de cette pratique par les chefs de projet. Les agents de la cellule participation œuvrent quant à eux de manière transversale, se situant à l'interface des différents acteurs impliqués. Essentiellement mobilisés dans le cadre des démarches expérimentales, ils jouent un rôle à la fois opérationnel et stratégique, contribuant à

structurer et à mettre en cohérence les pratiques en accord avec les orientations politiques. Ils sont pour ce faire accompagnés des agents de la direction du Conseil de développement durable (C2D), porteurs d'une parole militante liée à leur implication dans l'animation de l'instance.

Le C2D est de son côté doté de moyens et d'une indépendance rares⁵, tout en étant associé de près aux pratiques de la Cub. Auteur de sa Charte de la participation, il suit l'application concrète des principes adoptés et se voit confier fin 2011 une mission de « garant »⁶. Deux fonctions qui amènent les membres de l'instance à collaborer avec les agents de la Cub ainsi qu'avec les garants associés aux démarches.

La plupart des exercices expérimentaux que nous avons observés sont enfin menés avec le concours de consultants extérieurs chargés de leur conception, de leur animation voire de leur évaluation. Répondant pour la plupart au profil du « médiateur » (Nonjon, 2005) ces derniers influencent les pratiques par leur apport méthodologique et leur approche « sociale » de la participation⁷ qui fait écho à celle de l'institution. Inscrits dans une communauté de pratiques, proches du monde de la recherche, ils contribuent à la structuration des liens entre chercheurs et acteurs de la participation au sein de la Cub en jouant auprès d'eux un rôle d'interface.

Des chercheurs-garants

Les chercheurs œuvrant dans le champ de la participation sont essentiellement associés aux pratiques de la Cub en tant qu'acteurs tiers, « garants » de certaines démarches ou « grands témoins » de dispositifs, chargés de veiller à l'impartialité de la concertation, à la transparence de l'information, à l'expression de tous et à l'écoute mutuelle. Directement inspirée des pratiques de la CNDP⁸, cette fonction apparaît au sein de l'intercommunalité en 2008 dans le cadre de la première démarche expérimentale engagée sous la nouvelle mandature : le projet de franchissement amont de la Garonne dit « Jean-Jacques Bosc ». Un chercheur et un ingénieur des Ponts et Chaussées⁹ sont alors associés au processus par l'intermédiaire du consultant chargé de son animation, qui prend en charge leur indemnisation de manière à préserver leur indépendance vis-à-vis du maître d'ouvrage. Concrètement, le binôme de garants est présent tout au long du processus, observe les réunions et les dispositifs et intervient ponctuellement pour proposer des réajustements ou rassurer les participants quant à la transparence de la démarche. Par son implication, il contribue à l'établissement d'une relation de confiance entre les différentes parties prenante du projet (citoyens, agents, élus, partenaires), socle d'une collaboration fructueuse et satisfaisante pour tous.

⁵ Constitué de 160 membres volontaires et tirés au sort, le C2D est présidé par une personnalité indépendante issue de la société civile, et animé par 3 chargés de mission. Il organise « le débat dans la cité » et peut s'auto-saisir de sujets qu'il souhaite lui-même traiter afin de contribuer à la politique communautaire et à la prospective territoriale

⁶ La portée et les modalités opérationnelles de cette mission restant encore à préciser et tendant à s'écarter de celles du garant CNDP, nous l'évoquons ici entre guillemets

⁷ Les « médiateurs » appréhendent la participation comme un vecteur de lien social et capacitation (du portugais *capacitaõ*, mise en capacité d'agir). Pour eux « *la participation des habitants est envisagée comme un outil pour améliorer le cadre de vie mais peut également devenir le projet en lui-même* » (Nonjon, 2005, p. 108)

⁸ Fonction créée en 2006 en accompagnement des « concertations recommandées », institutionnalisée en 2010 avec le loi Grenelle 2 qui permet désormais aux maîtres d'ouvrage de solliciter la nomination d'un garant par la CNDP pour toute démarche menée à leur initiative

⁹ Loïc Blondiaux et Jean Lafont

L'expérience est estimée enrichissante puisque la Cub a de nouveau recours à des garants à deux reprises, dans le cadre d'exercices participatifs portant sur des sujets à la fois complexes et sensibles par leur interface entre service public et gestion privée : la refonte de la politique de l'eau et de l'assainissement en 2010, et le choix du mode de gestion du service public des transports en 2012. Dans les deux cas, des équipes de garants sont de nouvelles constituées de manière à répartir entre eux la charge de travail et à enrichir les processus du regard croisé de spécialistes des questions de participation et/ou de l'objet du débat. La démarche relative à la politique de l'eau est ainsi accompagnée de trois garants-chercheurs, deux spécialistes de la participation et un de la gestion de l'eau, complétés d'une haute fonctionnaire grand témoin du dispositif spécifique de conférence de citoyens¹⁰. Tous sont ici encore mobilisés par le biais du consultant chargé d'animer les débats, mais ont cette fois à interagir avec des acteurs plus variés du fait de la vocation de l'exercice à éprouver les principes de la Charte de la participation. Une gouvernance spécifique est mise en place associant chefs de projet, cellule participation et instance tripartite de suivi de la Charte composée à parts égales de membres du C2D, d'élus et d'agents. Les garants observent les moments clés de la démarche et veillent à ce que les livrables soient fidèles au fruit des débats. S'ils valident le processus, ils portent également sur lui un regard critique et formulent un certain nombre de recommandations en vue de l'amélioration des pratiques.

La démarche relative au choix du mode de gestion des transports est également accompagnée par un trinôme de garants, constitué cette fois de deux chercheurs du champ de la participation et d'une haute fonctionnaire¹¹, chacun chargé de suivre l'un des trois jurys de citoyens, de responsables associatifs et d'élus menés en parallèle. Ce sont cette fois le C2D (devenu lui-même « garant ») et ses agents qui jouent un rôle d'intermédiaire entre eux et la Cub. Le processus pâtit cependant de dysfonctionnements liés au temps très contraint dans lequel est conduit l'exercice, à la complexité du jeu d'acteurs et au manque de clarté du rôle assigné aux garants qui, sommes toutes novices en la matière, peinent à se positionner et oscillent entre leur condition de chercheur et leur rôle de garant, soit entre une posture critique et constructive. Notons que cette démarche est également accompagnée par un troisième chercheur mobilisé en tant qu'évaluateur¹² par le consultant chargé d'organiser les débats, qui se positionne quant à lui comme observateur afin d'apprécier la pertinence et les apports démocratiques du dispositif.

Ces différentes expériences montrent que l'apport des garants associés aux démarches de la Cub, souvent chercheurs et presque toujours aguerris aux enjeux de la participation, reste dépendant des caractéristiques des exercices dans lesquels ils s'inscrivent (sujet débattu, temporalité, dispositifs mis en œuvre, configuration d'acteurs) et de la posture que cela les amène à adopter. Trop critiques, ils sont susceptibles de mettre en danger le processus en crispant ses acteurs ; constructifs, ils peuvent l'influencer positivement deux niveaux : en contribuant à l'établissement d'une relation de confiance entre les parties prenantes, et en proposant des réajustements favorables à la transparence et l'équité des processus. Un troisième niveau d'influence se situe plus en amont, et touche à la relation qu'acteurs et chercheurs entretiennent dans le cadre des réseaux porteurs de réflexions partagées.

¹⁰ Dans l'ordre : Laurence Monnoyer-Smith, Julien Talpin, Denis Salles, Céline Brailon

¹¹ Jean-Michel Fourniau, Guillaume Gourgues, Céline Brailon

¹² Loïc Blondiaux

Des espaces de réflexion partagés

Le champ de la participation a cela de spécifique qu'il recouvre des pratiques hétérogènes, liées à des contextes sociaux, politiques et culturels toujours uniques, à des configurations d'acteurs et à des profils professionnels diversifiés, à l'amplitude des objectifs politiques sous-jacents, allant de la volonté de « faire passer » un projet à celle de réformer durablement les modalités de l'action publique. Les processus que beaucoup considèrent comme du « bricolage local » ou de l'« artisanat » sont ainsi le fruit de nombreuses variables qui entravent la capitalisation des expériences et la construction d'un référentiel d'action partagé¹³, et explique l'importance qu'ont pris au fil du temps les réseaux d'acteurs favorisant échanges et réflexions communes. Ceux-ci réunissent praticiens, chercheurs, acteurs associatifs voire décideurs autour de la triple ambition d'insuffler une culture de la participation au niveau politique, de conduire des réflexions idéologique et méthodologique visant une production de savoirs, de faciliter la formation des acteurs et le partage d'expériences.

Pionnière en la matière, l'Adels (association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale) œuvre de 1959 à 2011 à promouvoir une « citoyenneté active » par l'organisation de réflexions et d'échanges autour de la question de la démocratie, le soutien d'initiatives institutionnelles et associatives vertueuses, la mise en réseau des acteurs, la formation, la diffusion et l'interrogation des pratiques par le biais de la revue *Territoires*. Plusieurs associations s'inscrivent plus récemment dans le sillage de l'Adels telles que l'Institut de la Concertation conçu depuis 2008 comme un lieu d'échange et de réflexion autour des fondements éthiques, théoriques et méthodologiques de la participation, ou Décider ensemble qui vise depuis 2005 à « créer le déclic chez les décideurs » par l'échange d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques. Si les chercheurs contribuent aux travaux de ces structures, ils sont également moteurs grâce à la création de groupements visant à promouvoir la recherche dans le champ de la participation par la coordination, l'échange et la mutualisation de différents travaux.

Autant de structures auxquelles sont depuis peu associés les acteurs de la participation de la Cub : le C2D par le biais de ses membres ou de ses chargés de mission, les agents de la cellule participation ainsi que la vice-présidente déléguée. Le contact avec les chercheurs comme avec d'autres praticiens favorise la mise en perspectives de leurs pratiques vis-à-vis de celles qui ont cours sur d'autres territoires, et leur permet de contribuer aux réflexions engagées au niveau national, structurantes pour l'évolution de la participation. Les acteurs de la Cub se sont ainsi récemment impliqués dans le projet « garantir la concertation » porté entre autres par l'Institut de la Concertation, la Fondation de France et l'ESSEC en vue d'élaborer des propositions concrètes relatives à l'encadrement de la fonction de garant. Conçues de manière participative par le biais de trois ateliers réunissant respectivement citoyens, maîtres d'ouvrages et garants, celles-ci ont été présentées à l'Assemblée nationale en novembre dernier et sont actuellement à l'étude. Mais les acteurs de la Cub interagissent également avec les chercheurs dans le cadre de réflexions engagées à leur initiative. Le C2D joue ici un rôle moteur lié à sa mission d'animation du débat sur le territoire, organisant notamment deux types d'événements : les « Cafés de la controverse », qui ont vocation à susciter le débat autour de questions de société non consensuelles à partir de tables rondes réunissant universitaires, praticiens et élus¹⁴; les

¹³ Entendu comme cadre d'intelligibilité construit et partagé par les différents acteurs (Godier, 2009)

¹⁴ « Développement durable : nécessité ou imposture ? » avec un élu, un architecte et un géographe en 2011, « Le vote est-il utile ? » et « Peut-on aimer l'école ? » en 2012, avec un politologue, un écrivain et un spécialiste de la cyberculture pour l'un, une politologue, un militant, un journaliste et une sénatrice pour l'autre

« Assises de la participation », d'envergure nationale et plus centrées sur le thème du débat public, qui articulent ateliers et conférences scientifiques visant à alimenter le débat. Elles portent sur la question des publics absents en 2012 (« Osez participer ») et s'inscrivent en 2013 dans le projet « garantir la concertation » (« Quand les citoyens garantissent la démocratie »).

Conclusion : chercheurs/acteurs, une distinction opérante ?

Notre expérience de doctorante investie dans l'action comme nos observations relatives aux interactions entre chercheurs et acteurs, nous amènent à réinterroger la pertinence de cette distinction dans le domaine de la participation. La frontière qui les sépare est en effet particulièrement poreuse, comme le soulignent Marie-Hélène Bacqué et Yves Sintomer : « *Il faut noter que dans ce domaine encore plus que sur d'autres terrains, il n'y a pas de frontière étanche entre les catégories des acteurs et celles employées par les chercheurs. Il est au contraire frappant de constater les multiples passages et emprunts entre deux mondes dont la porosité tient aussi au fait que les chercheurs s'impliquent souvent à titre d'experts ou d'intellectuels dans l'action publique.* » (Bacqué, Sintomer, 2011, p. 22).

De fait, la collaboration entre acteurs et chercheurs contribue au partage d'un cadre d'analyse et d'un vocabulaire qui influencent nécessairement les modes de faire des premiers, tant vis-à-vis des objectifs assignés à la participation que de sa mise en œuvre et de son articulation au processus décisionnel. Il est en outre à noter que si de nombreux chercheurs sont aujourd'hui invités à prendre part à l'action, les praticiens s'investissent de plus en plus de leur côté dans des programmes de recherche en collaboration avec des laboratoires, réalisent des enquêtes et des publications qui alimentent la production scientifique.

Les chercheurs œuvrant dans le champ de la participation influencent quant à eux les pratiques à deux niveaux : au niveau local d'abord en tant que garants, par leur capacité à infléchir les processus d'une part, à mettre les acteurs en confiance et à favoriser ainsi l'ancrage de cette pratique dans la culture locale d'autre part ; au niveau national ensuite, par leur contribution à l'évolution des cadres institutionnels dans lesquels s'insèrent les pratiques¹⁵. Il est en outre surprenant de constater que si la posture de garant offre aux chercheurs des terrains d'étude privilégiés, ceux-ci ne sont nullement exploités comme tels dans leurs travaux. L'absence de publications faisant état d'analyses réalisées « de l'intérieur »¹⁶ renvoie certes à la difficile appréhension des effets de processus inscrits sur le temps long, mais laisse également supposer d'un tiraillement lié à la posture de chercheur-acteur, à l'inévitable influence sur le terrain et au problème de distanciation auxquels nous avons été nous-même confrontée. Ainsi les chercheurs semblent-ils essentiellement s'intéresser aux expériences locales de participation pour ce qu'elles leur apprennent de l'évolution globale de cette pratique, en l'occurrence une montée en puissance et une créativité accrue des institutions territoriales en la matière.

¹⁵ Nous pensons aux suites du projet « garantir la concertation » ainsi qu'au récent rapport Mechmache-Bacqué dont l'intitulé parle de lui-même : « Pour une réforme radicale de la politique de la ville »

¹⁶ Du moins à notre connaissance

BIBLIOGRAPHIE

ADLER Patricia et Peter, *Membership roles in field research*, Sage Publications, 1987

BACQUÉ Marie-Hélène et SINTOMER Yves, « Le temps long de la participation », in Bacqué, Sintomer (dir.). *La démocratie participative : Histoire et généalogie*, La Découverte, 2011, p. 9-35

BHERER Laurence, « Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques », in *Participations*, n°1 / 2011, octobre 2011, p. 105-132

BIAU Véronique, FENKER Mickaël, MACAIRE Élise (dir.), *L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question*, Cahiers Ramau 6, éditions de la Villette, 2013

COUTURE Aurélie, *Fabrication de la ville et participation publique : l'émergence d'une culture métropolitaine. Le cas de la Communauté urbaine de Bordeaux*, thèse de doctorat en sociologie, sous la direction de Guy Tapie, Bordeaux, Université Bordeaux Segalen, 2013 [URL : www.theses.fr/2013BOR22100]

GODIER Patrice, *Fabrication de la ville contemporaine : processus et acteurs. Le cas de l'agglomération bordelaise*, thèse de doctorat en sociologie, Université Bordeaux 2, 2009 [URL : <http://www.theses.fr/2009BOR21647>]

NONJON Magali, « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », in *Politix*, vol. 18 / n°70, 2005, p. 89-112

PINCON Michel, PINCON-CHARLOT Monique, *Voyage en grande bourgeoisie*, PUF, 2013

WHYTE William F., *Street corner society, la structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte, 1995 [1943]